



**SECOURS  
ISLAMIQUE  
FRANCE**

**INVITATION A SOUMISSIONNER**

**Etude sur les dynamiques sociales, contraintes et opportunités  
à l'insertion sociale et professionnelle  
des jeunes filles et garçons talibés  
dans les départements de Kaffrine et de Pikine**

## Introduction

Financé par l'Agence Française de Développement (AFD), le Secours Islamique France (SIF) met en œuvre deux projets dédiés aux enfants et jeunes Talibés dans les régions de Kaffrine et de Dakar.

- Inclusion des enfants et jeunes talibés (EJ1)
- Réinsertion socioéconomique et citoyenne des jeunes talibés (EJ3)

La présente étude est portée par le Secours Islamique France en partenariat avec la Fédération Nationale des Association des Ecoles Coraniques du Sénégal (FNAECS), le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de la Femme, de la famille, du Genre et de la protection de l'enfance, le Ministère de la Formation Professionnelle ainsi que les communautés et les autorités locales des zones d'intervention du projet.

### Présentation du Secours Islamique France :

Le Secours Islamique France (SIF) est une Organisation Non Gouvernementale de solidarité internationale fondée en 1991 et basée en France, ayant pour objectif de secourir, apporter de l'aide et protéger les victimes de catastrophes naturelles, de conflits armés ou de crises économiques. Le SIF intervient dans plus de 15 pays à travers le monde pour y déployer des programmes d'urgence, de post-urgence et de développement. Le SIF apporte son aide depuis près de 30 ans dans le respect des diversités culturelles, sans aucune distinction d'origine, de religion ou de genre.

Créée en 2008, la Mission Sénégal met en œuvre actuellement sept projets dans les domaines de la sécurité alimentaire, l'enfance, la jeunesse et de l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Deux des projets sont dédiés aux enfants et jeunes talibés et sont mis en œuvre dans les départements de Kaffrine et Pikine en faveur de plus de 1 000 enfants talibés issus d'au moins 11 daaras du département de Pikine et de 10 daaras du département de Kaffrine.

## I. CONTEXTE.

Dans les pays africains aux sociétés majoritairement musulmanes comme le Sénégal, l'offre éducative coranique cohabite avec un système officiel, classique, parfois défaillant et constitue un cadre reconnu de socialisation.

Près de la moitié des enfants Sénégalais (47 %) ne fréquenteraient pas l'école formelle et au moins un tiers d'entre eux seraient des enfants talibés<sup>1</sup>. Selon la projection démographique de 2020 de l'Agence Nationale de Statistique et de la Démographie (ANSD), le nombre d'enfants de moins de 16 ans est de 7 321 031 ce qui correspondrait à environ 1 146 962 enfants et jeunes talibés. Selon la Fédération Nationale de Maîtres coraniques, près de 20 000 daaras ont été recensées au niveau national, cela représenterait environ 180 000 enfants et jeunes talibés rien que dans la région de Dakar au Sénégal en 2017<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Rapport UNICEF, 2014

<sup>2</sup> Rapport de l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à l'Éducation Bilingue de Base (UGAPAEBB), 2017.

Il n'existe pas de cadre juridique spécifique concernant le fonctionnement des daaras et, pour une grande majorité d'entre eux, l'enseignement se limite exclusivement à celui du Coran. Cela pose de réels problèmes en termes d'insertion professionnelle et limite grandement les opportunités d'avenir des jeunes adultes ayant suivi ces enseignements.

Ils se trouvent ainsi plus exposés à être victimes/acteurs de la mendicité économique, de l'escroquerie, ou à être enrôlés par des mouvements criminels de toutes sortes. Les enjeux liés à cette problématique sont donc à la fois de l'ordre de l'intégration scolaire, socioprofessionnelle, et de l'amélioration des conditions de vie, afin d'apporter une meilleure égalité des chances et un cadre plus protecteur à ces enfants et jeunes.

## II. OBJECTIF DE L'ETUDE

### 2-1) Objectif global

L'objectif visé dans le cadre de cette étude est de préciser les dynamiques sociales et les contraintes et opportunités à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes filles et garçons talibés dans les départements de Kaffrine et de Pikine

### 2-2) Objectifs spécifiques

De cet objectif général, se dégagent les objectifs spécifiques suivants :

- ✓ **OS1.** Identifier les raisons pour lesquelles les familles envoient leurs enfants dans des daaras locaux ou éloignés<sup>3</sup> de leur zone d'habitation
- ✓ **OS2.** Analyser les dynamiques relationnelles et sociales entre les jeunes hommes et jeunes filles talibés, les maîtres d'écoles coraniques, leurs assistants, parents d'élèves, marraines, et tout autre acteur local pertinent en interaction directe avec les jeunes talibés.
- ✓ **OS3.** Analyser les comportements et attitudes des jeunes filles dans les cohortes<sup>4</sup> mixtes et non mixtes et préciser les avantages/inconvénients de chaque type de cohorte.
- ✓ **OS4.** Identifier les problématiques, contraintes, opportunités rencontrées par les jeunes filles et garçons talibés dans leur insertion socio-économique.

---

<sup>3</sup> Sont concernés les enfants et jeunes qui ont quitté leur région parcourant des centaines de kilomètres loin de leur famille pour apprendre le coran

<sup>4</sup> La cohorte renvoie à la notion de classe à l'image d'une école. Elle rassemble environ 25 enfants et jeunes talibés en situation de formation. Elle peut être constituée de talibés issus de plusieurs daara non éloignés les uns des autres.

### III. RESULTATS ATTENDUS

#### **OS1 Identifier les raisons pour lesquelles les familles envoient leurs enfants filles et garçons dans les daaras locaux et les daaras éloignés de leur zone d'habitation**

- ✓ Analyser la perception et les motivations des parents de talibés sur le choix des daaras locaux et les daaras éloignés de leur zone d'habitation pour l'éducation de leurs enfants ;
- ✓ Préciser les attentes, espoirs des parents par rapport à ce type d'éducation par genre
- ✓ Identifier les freins des parents d'enfants talibés à l'intégration de cours séculiers dans les daaras et à la mise en place de classes passerelles (Daaras – école publique)

#### **OS2. Analyser les dynamiques relationnelles et sociales entre les jeunes hommes et jeunes filles talibés, les maîtres d'écoles coraniques, grands talibés, parents d'élèves, marraines, et tout autre acteur local pertinent en interaction directe avec les jeunes talibés.**

- ✓ Analyser le type de communication, les rôles, les postures entre les différents acteurs participant à la prise en charge des jeunes talibés issus des daaras traditionnels
- ✓ Identifier ces dynamiques, rôles et postures notamment en fonction du genre

#### **OS3. Analyser les comportements et attitudes notamment des jeunes filles dans les cohortes<sup>5</sup> mixtes et non mixtes et préciser les avantages/inconvénients de chaque type de cohorte.**

- ✓ Comparer les capacités de maîtrise des modules de formation et de mise en pratique entre les jeunes cohortes mixte et non mixte ;
- ✓ Analyser les relations entre les filles, entre les garçons dans les cohortes unisexes et les relations entre les filles, entre les garçons et entre les filles et les garçons dans celles mixtes (notion de pouvoir, réussite scolaire, participation, etc.) ;
- ✓ Analyser les avantages/inconvénients de la mixité et non mixité sur le développement des jeunes (insertion socio-économique, professionnelle, les stéréotypes liés au genre...).

#### **OS4. Identifier les problématiques, contraintes, opportunités rencontrées par les jeunes filles et garçons talibés lors de leur entrée sur le marché du travail.**

- ✓ Analyser les interactions entre les maîtres d'apprentissages/formateurs/employeurs et les jeunes talibés et préciser les variants notamment en fonction du genre
- ✓ Identifier et analyser les problématiques rencontrées (freins, obstacles, crainte, etc) par les jeunes filles et jeunes talibés dans leur insertion citoyenne et socioéconomique.

---

<sup>5</sup> La cohorte renvoie à la notion de classe à l'image d'une école. Elle rassemble environ 25 enfants et jeunes talibés en situation de formation. Elle peut être constituée de talibés issus de plusieurs daara non éloignés les uns des autres.

## IV. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

L'insertion sociale et économique des jeunes talibés a des dimensions multiples (éducation, formation professionnelle, représentativité dans les instances de pouvoirs, accès à l'emploi, poids de la tradition, etc...). A ce titre, l'étude devra appliquer une méthodologie participative et inclusive<sup>6</sup> avec une attention particulière vis-à-vis des dimensions psychosociales et du genre. Cependant il est attendu des soumissionnaires de proposer une méthodologie détaillée qui pourrait inclure d'autres volets méthodologiques.

De plus, l'étude doit tenir compte des caractéristiques spécifiques des populations cibles (notamment liées à la religion) afin de ne pas heurter leurs sensibilités. Les informations documentaires existantes sur la thématique au niveau national et sous régional seront complétées par des données empiriques (informations collectées sur le terrain). Le SIF partagera de la documentation et des études réalisées sur cette thématique que le prestataire complétera par une revue de littérature.

A noter que l'étude doit proposer un suivi des cohortes des jeunes talibés sur une période d'une année minimum de manière à pouvoir observer et interroger les jeunes talibés durant leur formation puis lors de leur entrée sur le marché du travail. Ainsi, 4 premières cohortes (composées de 25 jeunes chacune) débiteront une formation de 6 mois en novembre 2021 qui sera suivie d'une formation professionnelle de 3 à 6 mois puis d'un appui à l'insertion professionnelle. Nous souhaitons que cette étude puisse garantir un suivi et analyse de ces trois étapes clés lors d'évaluations ponctuelles.

Le terrain de recherche se composera de 2 départements au Sénégal :

- Kaffrine (communes de Gniby, Boulel et Kaffrine) : environ 10 daaras partenaires
- Pikine (commune de Diamaguène SICAP Mbao) : environ 11 daaras partenaires

Le consultant devra restituer les résultats de l'étude auprès des équipes du Secours Islamique France.

---

<sup>6</sup> Comprenant notamment les maîtres coraniques, enfants et jeunes talibés, marraines, autorités religieuses, associations de parents d'élèves, chefs de quartiers, chefs de village, services étatiques etc.

## V. REALISATIONS ATTENDUES

Les livrables ci-après sont attendus (en version modifiable et finale) :

- Une note d'orientation méthodologique décrivant la méthodologie qui sera mise en œuvre par le consultant. Il s'y ajoute la présentation des outils et le planning de mise en œuvre ;
- **Un rapport provisoire** ;
- **Analyse SWOT** de l'accès aux opportunités économiques et professionnelles des jeunes talibés (garçons et filles) et une analyse SWOT au sujet de la mixité ou non mixité dans les cohortes
- **Un rapport définitif** incluant : les recommandations stratégiques, analyses des dynamiques sociales, contraintes et opportunités à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes filles et garçons talibés, les outils d'enquête, comptes rendus d'entretiens, de Focus groups, bases de données , une revue de littérature le cas échéant...
- **Une synthèse du rapport final** en français (de 3 à 5 pages), avec les objectifs de l'étude, le résumé des résultats et les recommandations sera produite et soumise avec le rapport final dans un délai de 7 jours après les échanges autour du rapport provisoire.
- **Powerpoint pour la restitution de l'étude auprès du SIF**

Toutes les données collectées lors de l'évaluation sont confidentielles, elles doivent être soumises au SIF sous format électronique (CR des rencontres, base de données, etc.) et ne pourront pas être partagées par le prestataire sans autorisation préalable.

## VI. PERIODE DE LA CONSULTANCE

Il est donc à prévoir une étude qui se déroulera sur une période d'une année minimum avec un démarrage souhaité en décembre 2021.

Pour rappel, l'étude doit proposer un suivi des cohortes des jeunes talibés (composées de 25 jeunes chacune) durant leur formation de 6 mois qui débutera en novembre 2021, de leur formation professionnelle de 3 à 6 mois puis lors de leur insertion professionnelle.

## VII. PROFIL ET COMPETENCES DU CONSULTANT/CABINET

### Compétences et qualifications requises :

- **Indispensables**

Une expérience minimum de 5 ans dans le domaine de la recherche en anthropologie ou/et sociologie/sciences sociales au Sénégal ;

Une expérience confirmée sur des études liées à la protection de l'enfance et l'insertion professionnelle des jeunes ;

Une expertise significative sur la thématique des talibés ;

Une connaissance approfondie du concept de genre ;

Une compétence confirmée en rédaction de rapports d'études ;

Une expérience confirmée de coordination d'équipes multidisciplinaires ;

Une bonne capacité dans la collecte et l'analyse de données, notamment sur la recherche documentaire et la conduite des interviews et animation des focus groupes ;

Des expériences d'études menées auprès d'enfants et de jeunes.

Expérience avec des organisations humanitaires ;

Connaissance des langues parlées (wolof et français) dans les zones ciblées par le projet ;

Une bonne maîtrise de l'outil informatique ;

Avoir les documents légaux liés à son statut.

- **Souhaitées**

Une bonne connaissance des zones ciblées par le projet.

### Aptitudes interpersonnelles :

D'excellentes aptitudes interpersonnelles et de communication.

## VIII. DOSSIER DE CANDIDATURE

Tout consultant désirant postuler doit constituer le dossier ci-après :

- Une présentation du soumissionnaire (CV des membres de l'équipe avec indication de 3 références au moins par membre) ;
- Une offre technique : Document synthétique (10 pages au maximum) comportant la compréhension des termes de référence ainsi que la méthodologie proposée pour arriver aux résultats attendus ;
- Une offre financière sous forme de devis en FCFA et en TTC

- Liste des publications/rapports d'études ;
- Un document attestant la légalité du statut de consultant/ cabinet (registre du commerce ou NINEA) ;

La date de démarrage souhaitée de cette étude est **prévue en décembre 2021**, un retro planning détaillé devra être envoyé avec l'offre technique et financière.

## **IX. SOUMISSION TECHNIQUE :**

Le soumissionnaire devra structurer la soumission technique de la manière suivante :

1. **Expertise du Consultant /du Cabinet** : Cette section doit fournir des détails concernant la structure de direction de l'organisation, ses capacités et l'expérience de l'organisation/de la société, la liste des projets/contrats (achevés et en cours, nationaux et internationaux) analogues ou similaires aux exigences des termes de référence.
2. **Méthodologie proposée, approche et planning d'exécution** : Cette section doit démontrer la prise en compte ainsi que la compréhension par le soumissionnaire des termes de référence en identifiant les composants spécifiques proposés ; la manière dont il sera répondu aux exigences telles qu'indiquées, point par point ; la fourniture d'une description détaillée des modalités d'exécution essentielles proposées ; et une démonstration de la manière dont la méthodologie proposée répond aux spécifications, aux exigences d'une recherche éthique notamment impliquant les enfants tout en garantissant l'adéquation de l'approche envisagée aux conditions locales et au reste de l'environnement opérationnel de l'activité. Cette méthodologie doit être présentée dans un calendrier d'exécution conforme à la durée du contrat.
3. **Structure de direction et personnel clé** : Cette section doit inclure les curriculums vitae (CV) complets des membres du personnel clés qui seront affectés à la mise en œuvre de la méthodologie proposée, en définissant clairement les rôles et responsabilités de chacun au regard de ladite méthodologie. Les CV doivent indiquer les compétences et démontrer les qualifications des intéressés dans des domaines utiles au regard des termes de référence.
4. **3 références professionnelles**

## **X. SOUMISSION FINANCIERE :**

La soumission financière devra énumérer l'ensemble des principaux éléments de coût liés aux services et fournir la composition détaillée desdits coûts. Les prix de tous les produits et activités décrits dans la soumission technique devront être fixés séparément pour chacun d'entre eux. Les produits et activités décrits dans la soumission technique et dont le prix ne



sera pas indiqué dans la soumission financière seront considérés comme étant inclus dans les prix d'autres activités ou éléments, ainsi que dans le prix total final.

Afin que l'offre financière soit valide, merci de la présenter sous forme de devis avec toutes les informations utiles, notamment : en-tête avec vos coordonnées, date, nom du client, signature, cachet, durée de validité de l'offre, etc. La prestation sera facturée en TTC avec application de la BRS (taxe de 5% à reverser à l'Etat et à déduire sur les prestations) ou de la TVA, selon votre régime fiscal.

## **XI. DISPOSITIONS PROCEDURALES**

- Par les présentes, le SIF sollicite des soumissions en réponse à la présente invitation à soumissionner. Les soumissionnaires doivent se conformer strictement à l'ensemble des exigences de la présente invitation.
- Le dépôt d'une soumission emportera par le soumissionnaire que l'ensemble des obligations prévues par la présente invitation seront respectées et, sauf indication contraire, le soumissionnaire a lu, compris et accepté l'ensemble des instructions figurant dans la présente invitation.
- Le SIF applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des pratiques interdites, telles que la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques contraires à la politique de sauvegarde de l'enfant du SIF et l'obstruction. Le SIF exige de l'ensemble des soumissionnaires qui répondront à la présente invitation qu'ils se conduisent de manière professionnelle, objective et impartiale et qu'ils privilégient en toutes circonstances les intérêts du SIF.
- A tout moment avant la date-limite de dépôt des soumissions, le SIF pourra, pour quelque raison que ce soit, par exemple en réponse à la demande d'explication d'un soumissionnaire, modifier l'invitation à l'aide d'informations complémentaires. Tous les soumissionnaires potentiels recevront notification écrite de l'ensemble des modifications, ainsi que des instructions supplémentaires, par l'intermédiaire d'informations complémentaires.
- Afin de ménager aux soumissionnaires potentiels un délai raisonnable pour examiner les modifications dans le cadre de la préparation de leur soumission, le SIF pourra, à sa seule et entière discrétion, proroger la date-limite de dépôt des soumissions, si la nature de la modification justifie une telle prorogation.

***NB : toute personne travaillant pour ou avec le SIF doit s'engager à respecter le code de conduite ainsi que la politique de Protection et Sauvegarde de l'Enfance du SIF qui seront transmis lors de la signature du contrat.***

## **XII. FORMALITE D'EXECUTION**

Avant le démarrage de la recherche, il est prévu une rencontre d'harmonisation qui permettra de partager les termes de référence, d'asseoir une commune compréhension de

la méthodologie, des outils et de valider le planning.

A cette occasion les termes financiers seront aussi examinés.

Cette rencontre sera sanctionnée par un procès-verbal signé par les parties et annexé au contrat. Un comité de suivi de la RAP sera mis en place au niveau du SIF et fera des points d'étape avec l'équipe de consultants de manière régulière.

### **XIII. ASPECTS ETHIQUES ET PHILOSOPHIQUES**

Le consultant est tenu de se conformer aux dispositions réglementaires en vigueur dans le pays en matière de protection de l'enfant. Il doit également tenir compte des conventions et traités ratifiés par le pays.

A ce titre, les autorisations écrites parentales/ou des tuteurs légaux en fonction de la cible doivent être de rigueur, comme l'exige la Politique de sauvegarde de l'enfant (PSE) du SIF. Toute prise d'image, photos ou vidéos et autres données personnelles doivent obéir à la réglementation et respecter la PSE du SIF.

Le consultant doit veiller à assurer le consentement éclairé des acteurs invités à participer à l'étude. Toutes les informations qui leur sont utiles doivent leur être transmises.

Par ailleurs, tous les livrables et données collectées sont une propriété exclusive du Secours Islamique France. Le SIF détient l'entièreté des droits d'auteur et décide de son usage.

Les parties conviennent de la confidentialité des informations recueillies à travers cette présente étude.

### **XIV. SOUMISSION DES OFFRES**

Les propositions techniques et financières seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation suivants :

<b>Critères</b>	<b>Valeur</b>	<b>Facteurs</b>	<b>Valeurs facteurs</b>
Qualification / Expérience professionnelle	30%	Expérience et capacité dans le domaine de la protection de l'enfance	60%
		Expérience et capacité dans la thématique talibé	20%
		Références du consultant	20%
Compréhension des TDR et Méthodologie proposée	50 %	Rigueur et pertinence de la méthodologie proposée par rapport aux TdR	100%
Proposition financière	20%	Coût de la proposition qui entre dans l'enveloppe financière	100%

Merci de faire parvenir vos offres par mail aux adresses suivantes avant **le lundi 25 octobre 17h** avec la mention « Etude anthropo/socio - Talibés » :

[coordo.log.sn@secours-islamique.org](mailto:coordo.log.sn@secours-islamique.org) ; [resp.meal.sn@secours-islamique.org](mailto:resp.meal.sn@secours-islamique.org) ;  
[adj.ebee.sn@secours-islamique.org](mailto:adj.ebee.sn@secours-islamique.org);

Pour toute question ou remarque concernant ces termes de référence, merci de vous adresser aux adresses email suivantes : [coordo.log.sn@secours-islamique.org](mailto:coordo.log.sn@secours-islamique.org) et [adj.ebee.sn@secours-islamique.org](mailto:adj.ebee.sn@secours-islamique.org)

Le Secours Islamique France est une organisation intervenant dans la protection de l'enfant. Par conséquent, tout acte de candidature emporte engagement à respecter la Politique de sauvegarde de l'enfant adoptée par l'institution. Aussi, tout antécédent (action, coaction ou complicité) relatif à des comportements préjudiciables envers les enfants sera une cause de rejet systématique du dossier du candidat en question. Des références approfondies seront demandées pour cette consultance.

**Ci-dessous, la Politique de Sauvegarde de l'Enfant et le code de conduite du SIF à consulter et à respecter :**



Politique\_de\_Sauvega  
rde\_de\_l'enfant\_SIF\_07



Code de conduite  
DC183111 v3b 0503z